

SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le septième jour du mois de mai en l'an deux mille deux, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jean Lecours

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Michel Cameron

Absent : Sylvain Boulianne

Tous membres du conseil et formant quorum.

Secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 31 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
 - Session régulière du 02 avril 2002
 - Session spéciale du 15 avril 2002
- 3) Comptes à payer
- 4) Recettes et dépenses
- 5) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Recettes et dépenses
- 6) Nomination d'un maire suppléant
- 7) Signatures des chèques et documents pour la municipalité et le centre culturel de Sainte-Croix
- 8) États financiers au 31 décembre 2001
 - Municipalité du Village de Sainte-Croix
 - Municipalité de la Paroisse de Sainte-Croix
- 9) Demande d'aide financière
 - Groupe Scout Pointe-Platon
- 10) Urbanisme
 - Assemblée de consultation publique sur le projet de règlement numéro 311-2002
 - Adoption du second projet de règlement numéro 311-2002
 - Avis de motion (règlement # 311-2002)
- 11) Voirie – Soumission(s)
 - Tonte des pelouses 2002
 - Fauchage et débroussaillage 2002 à 2004
- 12) Réfection de voirie à la rue Bédard
 - Acceptation des plans, devis et mandat
 - Honoraires professionnels # 1 (Roche ltée)
 - Avis de motion (règlement d'emprunt # 312-2002)
- 13) Administration – Engagement d'une secrétaire temporaire

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

- 14) Loisirs 2002
 - Embauche des moniteurs(trices)
- 15) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Inventaire des équipements au 31 décembre 2001
- 16) Office municipal d'habitation de Sainte-Croix
 - États financiers au 31 décembre 2001
 - Budget supplémentaire 2002
- 17) Comité d'embellissement 2002
 - Nomination
 - Rapport du comité
- 18) Comité du patrimoine – Rapport du comité
- 19) Convention collective – Mandat pour griefs
- 20) Services financiers – Renouvellement des conditions administratives pour la municipalité et le centre culturel
- 21) Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière – Demande d'appui
- 22) Varia
 - Période de questions
 - Levée de l'assemblée

120-2002 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

121-2002 PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 2 AVRIL 2002

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 2 avril 2002, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

122-2002 PROCÈS-VERBAL - SESSION SPÉCIALE DU 15 AVRIL 2002

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session spéciale de la municipalité de Sainte-Croix du 15 avril 2002, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

123-2002 COMPTES À PAYER

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE AVRIL 2002 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 24 MARS 2002 AU 27 AVRIL 2002	SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	5,281.90
	ADMINISTRATION	3,916.85
	BRIGADIÈRES	1,610.84
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	1,655.68
	INSPECTEUR MUNICIPAL	3,366.00
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	2,202.87
	CONCIERGE	1,723.33
	POMPIERS VOLONTAIRES	5,099.30
	MÂCHOIRES DE VIE	416.00
	COORDONNATRICE LOISIRS	168.68
	POLYVALENTE	1,596.50
	AVANTAGES SOCIAUX	3,531.62
	SOUS-TOTAL	30,569.57

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

COMPTES PAYÉS DE AVRIL 2002 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALARMES R. CÔTÉ INC.	LOCATION CENTRALE INCENDIE AVRIL, MAI ET JUIN 2002	62.11
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	CONGRÈS 2002 (SEC. TRÈS.)	315.00
BÉLANGER RÉAL	REMB. DÉPÔT GARANTIE	100.00
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE SAINTE-CROIX	AVANCE DE FONDS	25,000.00
C.J. PICARD INC.	RÉP. LUMIÈRE INCENDIE	132.67
DÉRY, BLOUIN, ROBITAILLE, LAROUCHE ARCHITECTES	HON. PROF. STATION EAUX USÉES # 2	1,955.43
DOCUMENT EXPRESS ENR.	PLASTIFICATION INCENDIE REPRODUCTION PATRIMOINE	5.06 91.33
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FORMATION MAI 2002 (STÉ- PHANE MILOT & RENÉ BERGE- RON)	345.00
F.T.Q.	REMISE DE MARS	20.00
GESTION SOLA-MAY INC.	ESSENCE CAMION INCENDIE ESSENCE CAMION INCENDIE	16.02 20.00
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE CAMION INCENDIE ESSENCE CAMION MUNICIPAL	15.00 42.00
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN ÉCLAIRAGE PUBLIC S/RURAL CENTRE COMMUNAUTAIRE STATION STE-CROIX CASERNE INCENDIE CHALET O.T.J. GARAGE MUNICIPAL STATION D'ÉGOUT ASCENSEUR ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN	687.30 97.07 1,732.31 1,449.83 1,157.73 525.28 278.12 80.38 69.80 80.98
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	L'AVIS MUNICIPAL # 6	178.29
LABORATOIRE DE MATÉRIAUX DE QUÉBEC INC.	ÉTUDE RÉFECTION RUE BÉDARD	1,685.12
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN	157.85
LAUZÉ MARC	REMB. TAXES 2 ^{ÈME} ANNÉE	740.87
LES PTITS MOTEURS ENR.	RÉP. GÉNÉRATRICE	85.07
LES PRODUITS INDUSTRIELS JEAN- PAUL CÔTÉ INC.	CHLORE U E/POTABLE	181.74
LIBRAIRIE TOME UN INC.	ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE	92.93 67.25 21.29
LES SERVICES FINANCIERS GMAC	ACHAT CAMION SAVANA 99	14,891.72
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉ- BEC	REMISE DE MARS AJUST. RELEVÉ 1 AJUST. RELEVÉ 1 RURAL	3,813.33 19.06 48.46
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX FONDS DE ROULEMENT	AUTOMATISATION LAVAGES	12,000.00
NOLISOFT	RENOUV. NOM DE DOMAINE (1 AN)	65.56
PICARD CLAUDE	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE	100.00
PITNEY BOWES LEASING	LOCATION TIMBREUSE TÉLÉ- RECHARGE	159.67
POIRE JACQUES	ACHATS BIBLIOTHÈQUE	10.17
PRODUITS D'AFFAIRES NEBS LTÉE	PAPIER CONTINUE & ENV.	187.75
PUBLICATIONS DU QUÉBEC	MANUEL COMPTABLE	90.51
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES PIÈCES & ACCESSOIRES	56.27 63.38
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE AVEC ASS. FÉVRIER REMISE SANS ASS. FÉVRIER	1,444.37 826.93
ROCHE LIMITÉE, GROUPE-CONSEIL	PLANS & DEVIS ASS. EAUX USÉES	5,811.06
ROLEM	ÉCHANGE GANT INCENDIE	3.45
SIFTO CANADA INC.	SEL U E/POTABLE	2,208.27
ST-EX LTÉE	PAPETERIE	43.29
SUPÉRIEUR PROPANE INC.	PROPANE GARAGE MUNICIPAL	242.84

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DE MARS	155.36
TÉLUS MOBILITÉ	MESSAGERS INCENDIE & VOIRIE	72.53
TÉLUS QUÉBEC	CENTREX 926-3494	954.53
	U E/POTABLE	499.24
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	79.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	82.00
	ESCOMPTE	-1.59
URBATIQUE INC.	ASS. URBANISME & AMÉNAG. 2002	575.12
ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE- APPALACHES	COTISATION 2002	45.00
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	90,382.15
	SOUS-TOTAL	172,418.34

COMPTES À PAYER DE AVRIL 2002

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
AUGER DENISE	FRAIS DE REPAS AVEC STAGIAIRE	30.00
BIOLAB	ANALYSE D'EAU	216.47
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS DE MUTATION	3.00
	AVIS DE MUTATION	3.00
	AVIS DE MUTATION	12.00
	AVIS DE MUTATION	6.00
	AVIS DE MUTATION	6.00
CAROLE RIVEST, NOTAIRE	DOSSIER CIRCUIT STE-CROIX INC.	475.10
COMMISSION SCOLAIRE DES NAVI- GATEURS	FORMATION SÉCURITÉ-INCENDIE NOTIONS REL. AUX BÂTIMENTS	390.00
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE MAI 2002	1,342.95
DISTRIBUTION A.B.R.	AÉROSOL	137.75
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	FOSSÉ RANG 2 EST	128.83
	RÉP. RANG 4 OUEST	515.31
	RÉP. RANG 4 OUEST, RANG 2 EST & CÔTE DU BATEAU	418.69
FAUCHER ROBERT	DÉNEIGEMENT BORNES- FONTAINES S/RURAL	207.00
FRÉCHETTE BERTRAND	FRAIS DE DÉPLAC. (ALARME)	22.75
GARAGE GEORGES MANAWIEL INC.	ENT. CAMION MUNICIPAL GMC	58.83
	ENT. CAMION MUNICIPAL S-10	66.60
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	45.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	17.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	41.30
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	33.00
GROUPE DRAINAMAR	INS. CAMÉRA CONDUITE D'ÉGOUT RUE BÉDARD	820.13
HYDRO-QUÉBEC	USINE E/POTABLE	1,862.31
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	L'AVIS MUNICIPAL # 7	178.29
LAUZE MARC	REMB. TAXES 1 ^{ÈRE} ANNÉE	457.04
LES P'TITS MOTEURS ENR.	ENT. 4 ROUES	56.27
LES PUBLICATIONS LE PEUPLE	APPEL D'OFFRES FAUCHAGE	224.30
LS.PHILIPPE ROUTHIER LTÉE	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	80.39
NORTHERN MICRO	ACHAT ORDINATEUR	1,724.22
PETITE CAISSE (FRANCE)	RENFOUEMENT (TIMBRES, CAFÉ CONSEIL)	51.13
PETITE CAISSE (MARTINE)	RENFOUEMENT (TIMBRES, CRÈ- ME CAFÉ CONSEIL)	185.31
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	PIÈCES U E /POTABLE	3.98
POLY-ÉNERGIE INC.	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	654.68
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES	141.33
	PIÈCES & ACCESSOIRES	10.23
	PIÈCES & ACCESSOIRES	154.05
RAY-CAR	CONCASSÉ	425.56
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	CONTRAT DÉCHETS MAI 2002	7,689.05
SANI-BLEU	LOCATION TOILETTES (LOISIRS)	373.83
STE-CROIX SPORTS INC.	PANIERS BASKET	276.04
ST-EX LTÉE	PAPETERIE	21.82
	PAPETERIE	136.45
	CLASSEUR 4 TIROIRS	218.54
	AGENDA URBANISME	9.19

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

SIGNALISATION LÉVIS INC.	BALISES & PANNEAUX	1,195.74
SIMON LEMAY	RÉP. RANG 4 OUEST	258.81
	RÉP. RANG 4 OUEST	258.81
	RÉP. RANG 4 OUEST	172.54
	RÉP. PONT ROUTE DEMERS	57.51
SUPÉRIEUR PROPANE INC.	PROPANE GARAGE MUNICIPAL	197.82
SUPERMARCHÉ STE-CROIX	ACHATS RESTAURANT	11.50
SYSTÈMES DE SÉCURITÉ CONCEPT	INS. DÉTECTEUR INCENDIE SE- CRÉTARIAT & NOUVELLE PRO- GRAMMATION PANNEAU	195.54
TÉLUS MOBILITÉ	MESSAGERS INCENDIE & VOIRIE	72.53
TÉLUS QUÉBEC	U E/POTABLE	499.24
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	83.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	85.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	78.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	80.00
URBATIQUE INC.	PROJET MOD. LOTISSEMENT RÈGL. 311-2002	690.15
YVON FILION, CA	VÉR. COMPTABLE EXERCICE 2001	2,875.63
	SOUS-TOTAL	26,742.54
	GRAND TOTAL	229,730.45

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS # 017-2002 À 018-2002

124-2002 **RECETTES ET DÉPENSES**

Une copie du rapport informatique en date du 01 mai 2002 de la municipalité est remise à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le rapport tel que présenté.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

125-2002 **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE AVRIL 2002 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 24 MARS 2002 AU 27 AVRIL 2002	GÉRANT D'ARÉNA	3,070.00
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	2,948.39
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	4,001.00
	RESPONSABLE RESTAURANT	971.50
	EMPLOYÉES DU REST. (P)	230.30
	AVANTAGES SOCIAUX	1,496.40
	SOUS-TOTAL	12,717.59

COMPTES PAYÉS DE AVRIL 2002 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
A.A.Q. OUTAOUAIS INC.	CONGRÈS 2002 (DENIS LACROIX)	328.67
ALARME R. CÔTÉ INC	LOCATION CENTRALE AVRIL, MAI ET JUIN 2002	62.11
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	280.68
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	64.80
	ACHATS RESTAURANT	81.00
GARNEAU CLAUDE	ACHATS RESTAURANT	5.25
	ACHATS RESTAURANT	21.90
HYDRO-QUÉBEC	FABRICATION GLACE MARS	4,753.33
	ÉLECTRICITÉ	2,363.20
	FABRICATION GLACE AVRIL	824.51

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

LES ALIMENTS HUMPTY DUMPTY INC.	ACHATS RESTAURANT	21.95
LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.	ACHATS BAR	44.74
LES MAGASINS KORVETTE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	44.86
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE MARS	2,222.54
PRODUITS D'AFFAIRES NEBS LTÉE	PAPIER CONTINUE & ENV.	187.75
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES	28.85
	PIÈCES & ACCESSOIRES	17.73
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE AVEC ASS. MARS	842.40
	REMISE SANS ASS. MARS	649.82
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	CONTRAT DÉCHETS AVRIL 2002	87.59
SUPÉRIEUR PROPANE INC.	ACHATS PROPANE	147.68
	ACHATS PROPANE	149.41
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT	11.19
	ACHATS RESTAURANT	1.49
	ACHATS RESTAURANT	12.55
	ACHATS RESTAURANT	9.59
	ACHATS RESTAURANT	16.65
	ACHATS RESTAURANT	.99
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE MARS	214.93
TÉLUS QUÉBEC	CENTREX	199.82
	SOUS-TOTAL	13,697.98

COMPTES À PAYER DE AVRIL 2002

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BRASSERIE LABATT LTÉE	CREDIT BAR	-139.20
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	CREDIT BAR	-1,461.82
	ACHATS BAR	964.97
CIMCO RÉFRIGÉRATION	RECONDITION. COMPRESSEUR # 2	7,114.30
	FERMETURE SYSTÈME RÉFRI.	140.33
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE MAI 2002	149.18
FROMAGE CÔTÉ INC.	CREDIT RESTAURANT	-16.20
GROUPE GAÉTAN CASTONGUAY INC.	INST. TRANSFORMATEUR & VÉRIFIEUR CHAUFFAGE	996.40
M.G. SERVICE ENR.	ENTRETIEN SURFACEUSE	1,942.14
	ENTRETIEN SURFACEUSE	1,851.21
	CONVERSION SURFACEUSE	57,121.42
	SUPP. CONVERSION SURFACEUSE	9,786.77
	TRANSPORT SURFACEUSE	460.10
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	SALAIRES DE AVRIL 2002 (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 554.42)	
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT (PRODUITS D'ENTRETIEN, CUILLÈRE, LAVAGE, BALAYEUSE & ACC. , ÉQUIPEMENT)	373.84
PRODUITS D'AFFAIRES NEBS LTÉE	CHÈQUES FOURNISSEURS	298.14
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES	12.27
	PIÈCES & ACCESSOIRES	20.45
	SOUS-TOTAL	79,614.30
	GRAND TOTAL	106,029.87

126-2002

RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 01 mai 2002 pour le centre culturel est remise à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter le rapport tel que présenté.

127-2002

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer monsieur Michel Routhier pour agir à titre de maire suppléant pour les six prochains mois en remplacement de monsieur Jean Lafleur.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

Que le maire suppléant agira également comme substitut du maire à la M.R.C. de Lotbinière.

128-2002 SIGNATURES DES CHÈQUES ET DOCUMENTS POUR LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE CULTUREL DE SAINTE-CROIX

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement:

Que Jean Lecours, maire, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet et autre effet pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc., faisant foi des redevances municipales (C.M. art. 203).

Que ces mêmes personnes sont autorisées à signer conjointement tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, que Michel Routhier, maire suppléant, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 203).

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité du secrétaire-trésorier ou de vacance dans la charge de secrétaire-trésorier, que France Dubuc, secrétaire, est autorisée à signer conjointement avec Jean Lecours, maire, et/ou Michel Routhier, maire suppléant, tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 184, 203).

Que la présente résolution entrera en vigueur à compter du 8 mai 2002, date à laquelle elle annulera toute résolution antérieure de même nature et sera valable tant qu'elle n'aura pas été révoquée par écrit.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2001

129-2002 MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-CROIX

Monsieur Jean Lecours commente les états financiers.

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2001, tels que préparés par Dessureault, Lemire, Désaulniers, c.a..

130-2002 MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-CROIX

Monsieur Jean Lecours commente les états financiers.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2001, tels que préparés par Yvon Fillion, c.a..

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

131-2002 GROUPE SCOUT POINTE-PLATON

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de verser au « Groupe Scout Pointe-Platon » une somme de 63.00 \$ à titre d'appui financier dans le cadre de leur activité pour leur saison 2001/2002, soit une contribution de 7.00 \$ par personne inscrite et résidante sur le territoire de Sainte-Croix.

URBANISME

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉGLEMENT NUMÉRO 311-2002

Assemblée publique tenue par le maire sur le projet de règlement # 311-2002.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

132-2002

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 311-2002

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une session du conseil de l'ex-municipalité du Village de Sainte-Croix, le règlement de lotissement portant le numéro 171-1991 fut adopté le 2^{ième} jour du mois de juillet 1991;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 171-1991 de façon à :

- **Modifier les normes minimales de lotissement pour un unifamilial jumelé localisé sur un terrain desservi par aqueduc et égout;**
- **Modifier les normes de lotissement pour les unifamiliaux jumelés dans la zone 09-H.**

ATTENDU que le conseil de cette municipalité a adopté le 15^{ème} jour du mois d'avril 2002, le projet de règlement numéro 311-2002 portant sur les mêmes sujets et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU qu'une assemblée de consultation publique a été tenue le 7^{ème} jour du mois de mai 2002 sur le projet de règlement numéro 311-2002 portant sur les sujets mentionnés en titre;

IL EST PROPOSÉ PAR:

Jean Lafleur

APPUYÉ PAR:

Berchmans Dancause

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NO 311-2002 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT:

QUE le second projet de règlement portant le numéro 311-2002 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité.

QUE le second projet de règlement numéro 311-2002 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT # 311-2002)

Je Jean Lafleur, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement suivant:

"RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT" DE FAÇON À:

- **Modifier les normes minimales de lotissement pour un unifamilial jumelé localisé sur un terrain desservi par aqueduc et égout;**
- **Modifier les normes de lotissement pour les unifamiliaux jumelés dans la zone 09-H.**

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

VOIRIE – SOUMISSION(S)

133-2002

TONTE DES PELOUSES 2002

Trois (3) soumissions reçues :

- | | | |
|---|-------------------------|-------------|
| ➤ | Entreprises Crolin inc. | 9,823.13 \$ |
| ➤ | Les Pelouses Pépé | 9,965.00 \$ |

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

- Jean-Pierre Allard 14,500.00 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Entreprises Crolin inc. pour le prix de 9,823.13 \$, incluant toutes taxes.

134-2002

FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLEMENT 2002 À 2004

Une (1) soumission reçue :

- Entretien M.L. 19,077.98 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue selon la lettre l'accompagnant datée du 29 avril 2002 et d'accorder le contrat d'entreprise à Entretien M.L. pour le prix de 19,077.98 \$, incluant toutes taxes.

RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE BÉDARD

135-2002

ACCEPTATION DES PLANS, DEVIS ET MANDAT

Dépôt d'une pétition de 63 signatures demandant à la municipalité de reviser ce projet aux fins d'y faire une bonne infrastructure de rue et pose de bordures.

Il est en conséquence proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de surseoir dans ce dossier le temps nécessaire à une nouvelle réflexion dudit projet.

136-2002

HONORAIRES PROFESSIONNELS # 1 (ROCHE LTÉE)

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à Groupe-conseil Roche Ltée la somme de 1,150.25 \$ relativement à l'étude préliminaire à la réfection de voirie de la rue Bédard, telle que plus amplement détaillée à la facture # 56042 datée du 10 avril 2002.

AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 312-2002)

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement aux fins d'autoriser des travaux de réfection de voirie à la rue Bédard, et pour autoriser un emprunt pour en acquitter le coût.

137-2002

ADMINISTRATION – ENGAGEMENT D'UNE SECRÉTAIRE TEMPORAIRE

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'engager madame France Lemay pour agir à titre de secrétaire en remplacement temporaire de madame Martine Couture présentement en congé de maladie.

- Début de l'emploi : 06 mai 2002;
- Fin de l'emploi : au retour du congé de maladie (environ 3 mois);
- Salaire horaire : 13.00 \$ / heure (30 heures / semaine);
- Autres conditions : selon la convention collective en vigueur.

Monsieur Berchmans Dancause se retire de la table des délibérations du conseil à 21 : 20 heures en raison d'intérêt au prochain sujet (père d'une monitrice).

LOISIRS 2002

138-2002

EMBAUCHE DES MONITEURS(TRICES)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'engager les personnes suivantes aux postes de moniteurs(trices) pour le terrain de jeux pour l'été 2002.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

Moniteurs(trices) :

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| ➤ Steve Manawiel | ➤ Sébastien Dubois |
| ➤ Justin Lacroix-Beaupré | ➤ Marie-Ève Côté |
| ➤ Christine Dancause | ➤ Caroline Boucher, substitut |

Rémunération :

Période du 02 juillet au 16 août 2002, (en sus de la formation et des inscriptions).

Taux horaire minimum (7 semaines X 35 heures / moyenne / semaine).

L'engagement subventionné dans le cadre du programme Placement-Carrière Été 2002 est demandé pour une période de 7 semaines à raison de 3.50\$ / heure.

Moniteur de soirée :

D'engager monsieur Frédéric Leclerc pour agir au poste de moniteur des activités de soirée 2002 au chalet des sports.

Rémunération :

Période du 12 mai au 31 août.

Taux horaire minimum (16 semaines X 17 heures / moyenne / semaine).

Monsieur Berchmans Dancause revient à la table des délibérations du conseil à 21 : 22 heures.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2001

Dépôt du rapport de l'inventaire des équipements du service des incendies tel que préparé par Pierre Lauzé, directeur.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-CROIX

139-2002

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2001

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2001, tels que préparés par Laberge Lafleur, S.E.N.C. de comptables agréés, sous toute réserve des crédits à recevoir de la S.H.Q. relativement au dossier de la contamination des immeubles de la rue Lafleur en vertu de l'entente datée du 03/04/01.

Monsieur Jean Lafleur se retire de la table des délibérations du conseil à 21 : 28 heures.

140-2002

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2002

ATTENDU le projet de réfection des quadruplex (8 logements) dans la rue Lafleur (secteur nord), par la S.H.Q. ;

ATTENDU les résolutions 08 & 28-2002 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Croix ;

ATTENDU QU'un budget supplémentaire de 150,000. \$ est requis pour terminer les travaux ;

ATTENDU QU'un budget supplémentaire de 5,000. \$, non récurrent, est requis pour le salaire du directeur en raison du surplus de sa tâche depuis l'an 2000 dans ce dossier ;

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le budget supplémentaire demandé de 155,000. \$, lequel sera absorbé en

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

entier par la S.H.Q. en vertu de l'entente datée du 03 avril 2001, exception faite du budget supplémentaire de 5,000. \$ lequel sera absorbé selon les pourcentages habituels.

Monsieur Jean Lafleur revient à la table des délibérations du conseil à 21 : 30 heures.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT 2002

141-2002

NOMINATION

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité d'embellissement 2002, savoir :

- Maurice Garneau
- Léo Bergeron
- Denise Auger
- Lise Hébert
- Clément Chrétien
- Gaétan Cayer
- Jean Lecours, maire

142-2002

RAPPORT DU COMITÉ

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le rapport du 22 avril 2002 du comité d'embellissement tel que rédigé.

143-2002

COMITÉ DU PATRIMOINE – RAPPORT DU COMITÉ

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le rapport estampillé du 01 avril 2002 du comité du patrimoine tel que rédigé.

144-2002

CONVENTION COLLECTIVE – MANDAT POUR GRIEFS

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de mandater Me Claude Sauvageau de Pothier Delisle, société d'avocats, pour défendre et représenter la municipalité dans les griefs opposant le Syndicat des employés municipaux et sportifs de Sainte-Croix (C.S.D.).

145-2002

SERVICES FINANCIERS – RENOUELEMENT DES CONDITIONS ADMINISTRATIVES POUR LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE CULTUREL

Offre de la Caisse populaire Desjardins Pointe-Platon de Lotbinière.

Maintien du statu quo à l'offre datée du 25 avril 2001.

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la présente offre et de renouveler l'entente pour un terme de un (1) an.

146-2002

FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE – DEMANDE D'APPUI

Attendu que la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière a fait une demande d'aide financière de 125 000 \$ par année au ministère de la Culture et des Communications du Québec ;

Attendu que cette demande d'aide financière pourrait être évaluée dans le cadre du programme Soutien aux municipalités pour des projets en patrimoine en tenant compte des objectifs et critères établis par le ministère ;

Attendu que la municipalité reconnaît l'importance de cet équipement culturel au plan du développement touristique local et régional ;

Attendu que la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière doit être mandatée par la municipalité pour faire une demande et obtenir de l'aide financière dans le cadre de ce programme;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2002

En conséquence, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Croix appuie et mandate la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière afin qu'elle effectue une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec. La Fondation pourra, le cas échéant, gérer l'aide financière obtenue et utiliser ces fonds pour les activités de fonctionnement du Domaine Joly-De Lotbinière.

VARIA

- Fête de la St-Jean (besoins) :
 - permis de feu
 - si pluie, utilisation de l'aréna 23/06/02
 - fournitures des pompiers - surveillance
 - camions de pompiers pour parade
 - publicité dans « L'Avis municipal » pour la St-Jean

- Rue Bédard :
 - Vitesse excessive (près du Métro) et sécurité lors de livraison au Métro

- Comité du schéma d'aménagement :
 - 3 personnes à date

- Rang 4 :
 - Chaussée à refaire (à l'étude)

- T/balle :
 - Déjà réservé le 22/06/02 – Les organisateurs de la fête de la St-Jean vont s'organiser avec M. Patrice Poulin.

PÉRIODE DE QUESTIONS

147-2002

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 55 heures.

Jean Lecours, maire

Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier